



# Dispositif «Ma Commune, Ma Santé»

Publié le 16/11/2015

## La Santé près de chez vous

Une réunion publique d'information s'est déroulée le 9 novembre à la mairie. À cette occasion Philippe Vassal et Stéphane Colle, de l'association ACTIOM (Actions de Mutualisation (association loi 1901) pour le pouvoir d'achat) ont présenté le dispositif «Ma Commune, Ma Santé». L'adhésion de la commune par son centre communal d'action sociale, découle d'une volonté politique d'améliorer l'accès aux soins des administrés et réduire ainsi les inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé et permettre un retour aux soins pour certains. Ce dispositif en partenariat avec l'association ACTIOM permettra de faire bénéficier aux administrés, aux travailleurs indépendants, d'une complémentaire de santé négociée et mutualisée, à moindre coût et accessible à tous. L'objectif de Ma Commune, Ma Santé est de protéger la population non salariée d'entreprise (les salariés bénéficieront à compter du 1er janvier 2016 d'une complémentaire avec leurs employeurs).

Aussi l'association ACTIOM tiendra 4 permanences en mairie : les 18 et 25 novembre, de 9h à 13h et les 2 et 9 décembre, de 9h à 13h. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 05 53 41 07 92. Vous devez vous munir de votre carte vitale et de son attestation, d'un RIB, de votre ancien contrat de mutuelle, d'un formulaire de demande ACS (téléchargeable sur le site [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr)) et d'un avis fiscal. Rens : [www.associationactiom.org](http://www.associationactiom.org)